



Demission ou rupture de contrat ou prise d'acte

Par **sarah**, le **07/06/2009** à **23:02**

Bonjour,

Je en arret maladie depuis le 20 avril 2009 pour depression.

Mes conditions de travail se sont dégradées depuis le début d'année 2009.

Mon patron m'a insulté puis m'a jeté à plusieurs reprise des documents à la figure en me disant que je gérer mes dossier comme de la merde. Il est sans cesser dans mon bureau en nous disant il vous vous sortir les doigt du cul, il faut passer la seconde et vous me casser tous les couilles je vais vendre la société.

J'ai craqué et je suis en arret comment dois-je faire car je ne souhaite plus retourner au travail car il me fait peur il devient de plus en plus méchant.

Il a également fait des reproches et à été très désagréable avec un intervenant extérieur qui venait me former.

Je souhaite démissionner car ras le bol mais il y aura une perte financière.

Pouvez vous m'aider s'il vous plaît.

Merci d'avance